



SIVOM DE LA BURE
2 place de la Patte d'Oie
31370 RIEUMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE**

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 14

Absents : 13

Procurations : 6

Votants : 20

Date de la convocation : 30 mars 2023

SEANCE DU 4 AVRIL 2023

N° 2023-04-04-010

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à 21 heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans Halle aux Marchands de Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

Etaient Présents : Alain FOURIGNAN, Serge BONNEMAISON, Gilbert PAGAN, Chantal FABRE, Eric CASTILLON, Martine LEZAT, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Rémi MANGIN, Stéphanie BILLIET, Louise GASTON, Michel BALLONGUE, Didier GENEAU, Amandine ROUQUETTE.

Etaient absents/excusés : Christine FERRE, William LARRIEU, Isabelle AVERLANT, Marc HAVRANEX, Sébastien POGGIALI, Ludovic THOMAS, Marie-Pierre JULIEN, Patricia TOUROLLE, Olivier LEDUC, Corinne PAYSSERAND, Pascal ORAZIO, Martine LABARRERE, Christophe GIRAUD.

Ayant Donné procuration : Patricia TOUROLLES à Serge BONNEMAISON, Pascal ORAZIO à Michel BALLONGUE, William LARRIEU à Jennifer COURTOIS-PERISSE, Christine FERRE à Alain FOURIGNAN, Isabelle AVERLANT à Louise GASTON, Christophe GIRAUD à Amandine ROUQUETTE.

A été désigné secrétaire de séance : Thierry CHANTRAN

Assistante de séance : Isabelle MONTEBAULT

OBJET :
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Madame la Présidente expose ;

Selon les articles L.1612-1 et L.1612-2 du CGCT, le budget doit être voté avant le 15 avril ou le 30 avril l'année du renouvellement de l'assemblée délibérante. Le Comité Syndical vote son budget en tenant compte de la reprise des résultats de l'exercice 2022, après approbation du compte administratif 2022 et de l'affectation des résultats.

Madame la Présidente présente donc le projet de budget primitif 2023, chapitre par chapitre, qui s'équilibre comme suit :

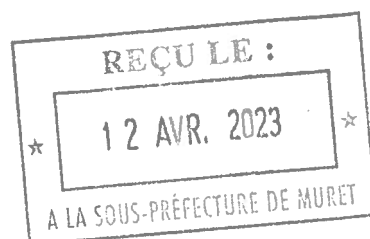
Section de fonctionnement

Dépenses :	1 156 543.65 €
Recettes :	1 156 543.65 €

Section d'investissement

Dépenses :	466 230.38 €
Recettes :	466 230.38 €

Et demande au Comité Syndical de se prononcer.



Le Comité Syndical, après avoir ouï et délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le budget primitif 2023, chapitre par chapitre, tel que présenté par Madame la Présidente.
- **Mandate** cette dernière pour régler toutes les démarches administratives, financières et réglementaires liées à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le 4 avril 2023
Au registre suivent les signatures

Pour copie certifiée conforme et exécutoire par Mme Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ, Présidente du SIVOM de la Bure, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 06/04/2023 et de sa publication le 06/04/2023

Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ
Présidente

